



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 17 Décembre 2008

Date de la convocation 10 Décembre 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, Mme BENEZETH Ingrid, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, M. GABORIT Jean-Luc, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. MARTINEZ Antoine, Mme DELEUZE Elisabeth, Mme MILAN Andrée, M. SAEZ Gérard, FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M.LEBREAU Jean-Jacques, M. QUEROL Jean-François, PERET : Monsieur MONTAGNE Jacques, SALASC : M COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric, M.ORMIERES Jean Louis</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain Mme CAZALET Claude à Mme MILAN Andrée M. BARDEAU Francis à M. DRUART David M. SOTO Bernard à M. QUEROL Jean-François M. BILHAC Christian à M. MONTAGNE Jacques Mme FONT Chantal à M. COSTES Jean</p>		

Objet : Budget Annexe de la ZAC de la Barthe – Décision modificative n°3

Monsieur Jean Claude LACROIX informe les membres du conseil qu'il convient d'approuver une décision modificative n°3 au budget annexe 2008 de la ZAC de la Barthe.

Il précise que cette modification concerne les mouvements suivants :

Section de Fonctionnement	Comptes	montant
Dépenses de fonctionnement		
Régularisation intérêts emprunts remboursés à la commune de Paulhan		
Intérêts d'emprunts (selon demande percepteur)	65735/65	- 4 600,00 €
Intérêts d'emprunts (selon demande percepteur)	66111/66	4 600,00 €
Achats terrains	6045/011	- 50 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement		- 50 000,00 €
Recettes de fonctionnement		
Subvention du budget général	7475/75	- 50 000,00 €
Total recettes de fonctionnement		- 50 000,00 €
Section d'Investissement	Comptes	montant
Dépenses d'investissement		
Régularisation Capital emprunts remboursés à la commune de Paulhan		
Capital emprunts (selon demande percepteur)	16874/16	3 124,00 €
Capital emprunts (selon demande percepteur)	27634/27	- 3 124,00 €
Total dépenses d'investissement		- €

Monsieur LACROIX ajoute que cette proposition a été approuvée par la commission des finances du 10 Décembre 2008.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°3 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2008 du budget annexe de la ZAC de la Barthe de la Communauté de Communes du Clermontais.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.